



Université de Bourgogne

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DU SCRUTIN

COLLÈGE A : PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILÉS - SECTEUR III

SCRUTIN DU 30 JANVIER 2024

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du COLLÈGE A :
PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILÉS - SECTEUR III

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges à pourvoir	4
Inscrits	191
Votants	129

Taux de participation	
Votants / Inscrits	67,54%

Suffrages à déduire	5
---------------------	---

Total des suffrages exprimés	124
------------------------------	-----

Quotient électoral	31
(suffrages exprimés / nombre de sièges à pourvoir)	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Ensemble pour une université européenne et engagée	90	2	28	1	3
Résister, rassembler, reconstruire : pour une université de service public, solidaire et démocratique	34	1	3	0	1
Total	124	3	31	1	4

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Listes	Elus
Ensemble pour une université européenne et engagée	Cédric DEMONCEAUX
	Corinne LELOUP-AMIOT
	Patrick SENET
Résister, rassembler, reconstruire : pour une université de service public, solidaire et démocratique	Julien DUBOIS

Fait à Dijon, le 2 février 2024

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Les membres du Comité
Electoral Consultatif,

Page 1 de 1